

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU

Le 5 novembre 2018 à 20 heures, le Conseil Municipal a été réuni sous la présidence de Rodolphe THOMAS, Maire, à la suite de la convocation qu'il a adressée le 26 octobre 2018.

PRESENTS :

Rodolphe THOMAS, Laurent MATA, Baya MOKHTARI, Siméoni NOUSSITHE KOUETA, Ghislaine RIBALTA, Mohamed HABIB, Philippe LAFORGE, Jean Paul LATHIERE, Claudie RIGOT, Sengded CHANTHAPANYA, Gérard THOUMINE, Liliane DUVIEU, Nadège SIMON, Karine BACHELEY, Nadia AIT TAYEB, Salima REGAIA, Sylviane LEPOITTEVIN, Guy DUFOUR, Onder AYDIN, Marcel AUDE, Priska GUILLOT, Thierry LEGOUIX, Corinne OCCANSEY, Vincent LOUVET, Laurence TOUROULT formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs de : Caroline BOISSET à Karine BACHELEY
Najat MASDAN à Rodolphe THOMAS
El Houcine OUARRAOU à Sylviane LEPOITTEVIN
Jean-François ALY à Nadia AIT TAYEB
Léa CHATEL à Nadège SIMON
Patrick MAROLE à Ghislaine RIBALTA
Joël LE TENSORER à Laurence TOUROULT

SECRETARE DE SEANCE : Priska GUILLOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h.

Budget principal – Décision modificative n° 2018-04

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ADOPTE le projet de décision modificative du budget principal présenté dans les tableaux ci-dessus, qui se résume ainsi par chapitre :

Investissement

Dépenses	Chapitre 900	9 100.00 €
	Chapitre 903	- 6 000.00 €
	Chapitre 908	563 200.00 €
	Total	566 300.00 €

Recettes	Chapitre 908	563 200.00 €
	Chapitre 919	3 100.00 €
	Total	566 300.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Chapitre 920	- 7 100.00 €
	Chapitre 922	- 2 000.00 €
	Chapitre 923	6 000.00 €
	Chapitre 939	3 100.00 €
	Total	0.00 €

Mr KAHO rentre en séance.

Cimetière – Concessions et taxes funéraires - Actualisation des tarifs pour l'année 2019 (applicables au 1^{er} janvier 2019)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DECIDE d'appliquer les tarifs exposés ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2019 et de maintenir le tarif de la vacation de police à 20 €.

CONCESSIONS	TARIFS 2018	TARIFS 2019
(2m ²) Adultes 15 ans :	233.00 €	236.00 €
(2m ²) Adultes 30 ans :	455.00 €	460.00 €
(1m ²) Enfants 15 ans :	60.00 €	60.00 €
(1m ²) Enfants 30 ans :	120.00 €	120.00 €
COLUMBARIUM		
15 ans :	350.00 €	350.00 €
30 ans :	580.00 €	580.00 €

CONCESSIONS CAVEAUX URNES		
(1m ²) 15 ans :	182.00 €	184.00 €
(1m ²) 30 ans :	404.00 €	409.00 €
FRAIS CAVEAU PROVISoire (forfait)	48.00 €	48.00 €
Taxe d'inhumation*	65.00 €	65.00 €

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle 2018-02

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à signer tout acte nécessaire pour le versement des sommes octroyées à MM. GUILLARD, QUERO et FOURAY par le tribunal de grande instance le 28 septembre 2017,
- AUTORISE M. le Maire à signer tout acte nécessaire pour le versement des sommes octroyées à MM. MENARD, FOURAY, MUNOZ et TRAVERS par le tribunal correctionnel le 15 mai 2018.

Mme GARNIER rentre en séance. Pouvoir lui a été donné par Mr KY.

Actions au titre de la Dotation Politique de la Ville (DPV) – Année 2018

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Maire à signer à signer les actes utiles et la convention avec l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville attribuée en 2018.

La ville d'Hérouville Saint-Clair propose donc d'inscrire les projets suivants au titre de la Dotation Politique de la Ville :

Projets « Investissement »	DPV sollicitée en €	Montant des projets HT en €
Participation à la remise aux normes de sécurité du centre commercial des Belles Portes	24 000.00 €	30 000.00 €
Aménagement de la case commerciale « ex-boulangerie » du centre commercial des Belles Portes	40 000.00 €	50 000.00 €
Désamiantage et démolition de la case commerciale « ex-Cordon Bleu » du centre commercial de la Haute Folie	11 200.00 €	14 000.00 €
Acquisition d'un local au centre commercial de la Haute Folie	38 000.00 €	60 000.00 €

Action au titre de la Gestion Urbaine de Proximité avec le remplacement des mobiliers urbains dans les Quartiers Politique de la Ville	16 520.00 €	20 650.00 €
Etude de faisabilité et travaux préparatoires pour la mise en œuvre d'un MakerSpace (dont 7 680.00 € de participation de la Caisse des Dépôts et Consignations)	7 680.00 €	19 200.00 €
Aménagement d'un espace numérique type « FabLab » à l'Ecole Simone Veil (implantée en Quartier Politique de la Ville)	34 504.00 €	43 130.00 €
Projets « Fonctionnement »	DPV sollicitée en €	Montant des projets HT en €
Prise en charge des temps d'intervention des professeurs de musique à l'Ecole Simone Veil (implantée en Quartier Politique de la Ville) dans le cadre de l'action « L'Orchestre à l'Ecole »	28 000.00 €	35 000.00 €
Participation à la prise en charge du poste de Chargé de Mission Prévention, Médiation et Sécurité	41 102.40 €	51 378.00 €
Forum « 40 ans Politique de la Ville » des 23 & 24 novembre 2018 (6 500 € de subventions sollicitées auprès des Collectivités Territoriales et 9 000 € auprès du CGET et hors charges des frais liés au personnel, à la location de salle et moyens internes logistiques)	10 000.00 €	38 589.00 €
Total	251 006.40 €	361 947.00 €

Politique de la Ville - Journal de bord du Contrat de Ville de Caen la mer

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE le Rapport Politique de la Ville « Journal de bord » 2015-2018 illustrant la mise en œuvre des orientations du contrat de ville du territoire de la Communauté Urbaine Caen la mer sur la période 2015-2018.

Logement relais - Actualisation de la participation financière demandée aux occupants pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Claire GARNIER, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE l'actualisation de la participation financière demandée aux occupants des logements relais pour 2019, selon le tableau ci-dessous :

APPARTEMENTS (TYPE)	ADRESSE	Montant redevance Au 01.01.2018	Montant redevance à compter du 01.01.2019
T1	12 impasse DROUILLY	45.99 €	46.45 €
	16 impasse DROUILLY	45.99 €	46.45 €
	22 impasse DROUILLY	45.99 €	46.45 €
	26 impasse DROUILLY	45.99 €	46.45 €

Participation financière de la Ville aux 40 ans du Café des Images

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ DECIDE d'accorder un soutien financier de 4 000 € au Café des Images.

Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'association S.3.a

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'association S.3.a.

Convention d'Objectifs et de Moyens avec l'association Artéfact Prod

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer la convention triennale d'objectifs et de moyens avec l'association Artéfact Prod.

Domaine de Beauregard - Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ APPROUVE les nouveaux tarifs 2019 pour la location du Domaine de Beauregard selon les tableaux joints en annexe au présent compte rendu.

Salles des fêtes de la Fonderie - Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ APPROUVE les nouveaux tarifs 2019 pour la location des salles des fêtes de la Fonderie selon les tableaux joints en annexe au présent compte rendu.

Maison des Associations - Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ APPROUVE la nouvelle tarification de location de bureaux et locaux d'activités à la Maison des Associations pour l'année 2019, selon les tarifs ci-dessous :
 - ❖ 24.85 € / m² / an pour les associations hérouvillaises,
 - ❖ 67.20 € / m² / an pour les associations non hérouvillaises

Maison du Temps Libre, salles polyvalentes et salle Auber - Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Sylviane LEPOITTEVIN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ APPROUVE la nouvelle tarification de location de la Maison du Temps Libre, des salles polyvalentes et de la salle Auber pour l'année 2019, selon les tableaux joints en annexe au présent compte rendu.

Mr HABIB quitte la séance.

Convention de restauration pour la livraison des repas à la crèche les P'tits Loups gérée par la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer la convention relative à la livraison des repas à la crèche les P'tits Loups,
- ❑ ADOPTE les tarifs de restauration pour les repas livrés à la crèche les P'tits Loups.

Charte d'Engagement du Réseau Jeunesse

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à signer la charte d'engagement pour le Réseau Jeunesse.

Athlékids – Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE les nouveaux tarifs 2019 pour la location de l'Athlékids, selon le tableau ci-dessous :

	Tarif 2018	Tarif 2019
Associations non hérouvillaises	134,10 €/jour	135,45 €/jour
Autres organismes demandeurs	268,17 €/jour	270,86 €/jour

Ring de boxe – Actualisation du tarif pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau tarif 2019 pour la location du ring de boxe mobile, selon le tableau ci-dessous :

Tarif 2018	Tarif 2019
333,24 €/jour	336,58 €/jour

Tribune mobile – Actualisation du tarif pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau tarif 2019 pour la location de la tribune mobile, selon le tableau ci-dessous :

	Tarif 2018	Tarif 2019
Tribune de 300 places	5,75 € TTC la place	5,81 € TTC la place

Stades et gymnases – Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE les nouveaux tarifs 2019 pour la location des stades et gymnases, selon le tableau ci-dessous :

	Tarif 2018	Tarif 2019
Associations non hérouvillaises	22,28 €/heure	22,51 €/heure
Autres organismes demandeurs	43,22 €/heure	43,66 €/heure

Salles du Pôle Animation et Jeunesse – Actualisation des tarifs pour 2019

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Jean-Paul LATHIERE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE les nouveaux tarifs 2019 pour la location des salles du Pôle Animation et Jeunesse, selon le tableau ci-dessous :

Salles	Anciens tarifs		Tarifs 2019	
	Location ponctuelle à l'heure	Location forfaitaire annuelle	Location ponctuelle à l'heure	Location forfaitaire annuelle
Activités manuelles Activités douces 1 Activités douces 2 Arts plastiques	31,32 €	918,10 €	31,64 €	927,29 €
Activités partagées Salle de danse	61,62 €	1224,12 €	62,24 €	1236,37 €

Mr HABIB rentre en séance.

Intervention de l'EPFN pour la reconversion urbaine de la friche « Esso »

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DEMANDE l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée CZ numéro 01 sis 300 Quartier des Belles Portes pour une contenance de 1 642 m² et ainsi constituer une réserve foncière,
- S'ENGAGE à racheter le terrain dans un délai maximum de cinq ans,
- AUTORISE M. le Maire à signer les actes utiles et la convention à intervenir avec l'EPF de Normandie.

Place Saint-Clair– Vente par la Ville à la Communauté Urbaine Caen la Mer de la parcelle cadastrée en section DC numéro 7, à usage de voirie, et supportant la superstructure dénommée « Forêt d'Émeraude »

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Laurent MATA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- DECIDE de la vente de la parcelle, située Place Saint-Clair, cadastrée en section DC n°7 d'une surface de 1 681 m² ainsi que la superstructure qu'elle supporte au profit de la Communauté Urbaine Caen la Mer au prix de 500 000 €, les frais d'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur,

- ❑ AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente,
- ❑ DECIDE de confier les rédactions du compromis de vente et de l'acte authentique à intervenir, à l'Etude VIELPEAU & Associés, notaires, 6 rue du Docteur Rayer, 14000 CAEN.

Le Bois – porte 10 – Ecole Claudie Haigneré - Désaffectation et déclassement d'un terrain

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Mme Ghislaine RIBALTA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ CONSTATE la désaffectation du domaine public scolaire, de l'emprise de 3 261 m² environ de la partie à démolir issue de la parcelle CV numéro 58, porte 10 Le Bois,
- ❑ DECIDE de son déclassement du domaine public.

Subventions pour l'achat de vélos électriques

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M Sengded CHANTHAPANYA, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- ❑ AUTORISE M. le Maire à verser les subventions.

Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Rodolphe THOMAS :

- ❑ PREND ACTE des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Rodolphe THOMAS